

Mail reçu le 16/11/2021 à 14h18

Madame la Commissaire Enquêtrice,

J'ai pris connaissance des éléments du dossier d'Abzac, et souhaite vous faire part de mon soutien à ce projet.

Alors que s'est achevée la COP26 et que les trajectoires de réchauffement du climat sont extrêmement préoccupantes, un projet de ce type permettra de réduire nos émissions de CO2. Il contribuera aussi à rattraper le retard pris au niveau national par rapport aux objectifs d'augmentation des énergies renouvelables définis par le Parlement, et ce alors même que l'inaction de l'Etat est mise en cause par le Tribunal de Paris.

Enfin, comme l'indique le rapport commun de l'IPBES et du GIEC, il permettra aussi de lutter contre la perte de biodiversité induite par le changement climatique.

Pour toutes ces raisons, ce futur parc photovoltaïque, qui plus est de faible hauteur et sans dérangement sonore, est donc réellement au service de l'intérêt général.

Je vous remercie pour l'attention que vous aurez bien voulu porter à cette contribution, et vous prie de croire, Madame la Commissaire Enquêtrice, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Christophe COGNY